

Une voix: Oui ou non.

Une voix: Dites-nous la vérité.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député sait que notre gouvernement n'a pas plus l'habitude que n'importe quel autre de dire sur quoi portent les discussions lors de réunions confidentielles.

Une voix: C'est un scandale.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Ce qui importe, c'est que la décision prise par le gouvernement . . .

M. Frith: Vous avez induit la Chambre en erreur ce lundi-là.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . est bien connue du député et de ses collègues. Cette décision a été prise en fonction des renseignements que nous possédions à l'époque. Elle se fondait sur des discussions que nous avons eues avec des fonctionnaires et des représentants des banques. C'était la meilleure décision que nous puissions prendre, compte tenu des renseignements que nous possédions.

ON DEMANDE QUE DES MINISTRES COMPARAISSENT DEVANT LA COMMISSION ESTEY

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, ce pays a droit à . . .

Une voix: Une question.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker: . . . une explication complète sur la décision du gouvernement de renflouer une banque, bien que la ministre compétente, la ministre d'État chargée des Finances qui refusera, paraît-il, de répondre aux questions à ce sujet pendant que la commission tient ses audiences, l'eût déconseillé.

Puisqu'elle est absente, j'adresserai ma question au ministre des Finances. Lui et la ministre d'État chargée des Finances comparaitront-ils devant la commission pour expliquer comment ils peuvent justifier au Parlement une décision du premier ministre que la ministre d'État aux Finances n'approuvait pas?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le préambule et la question sont entièrement faux. Je répondrai lorsque le député posera une question raisonnable.

Une voix: Que cachez-vous, Mike?

M. le Président: A l'ordre!

LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, le 17 septembre, le premier ministre a déclaré ceci à la Chambre:

Le chef de l'opposition déclare des choses comme: «Le premier ministre ignorait les faits.»

Questions orales

Le premier ministre connaissait tous les faits alors disponibles.

Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre ou au ministre des Finances. Le ministre des Finances veut-il dire que le premier ministre a pris une mauvaise décision parce qu'il ne disposait pas des faits à ce moment-là? Est-ce ce qu'il veut dire?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je signale au député que les renseignements disponibles étaient ceux dont nous avons besoin pour prendre cette décision. C'est le gouvernement qui a pris cette décision. Il la maintient.

Je ne comprends pas très bien où le député veut en venir en faisant de telles insinuations dans le préambule de sa question.

[Français]

LA SITUATION DE LA BCC LE 24 MARS—LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR L'INSPECTEUR DES BANQUES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au premier ministre. Tout le monde sait maintenant que les inspecteurs des banques ont étudié les prêts de la Banque Commerciale du Canada, le dimanche 24 mars, et qu'ils ont trouvé que la situation dépassait de 100 millions de dollars ce que le gouvernement avait pensé.

Ma question est la suivante, monsieur le Président. Est-ce que le premier ministre et le gouvernement ont eu ce renseignement des inspecteurs des banques, quand le premier ministre a pris sa décision le lundi 25 mars?

• (1430)

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ignore si la Chambre, a des règles à cet égard, mais c'est exactement la même question que l'on a déjà posée au cours de la période des questions aujourd'hui et aussi à deux ou trois reprises la semaine dernière. Je pourrais donner la même réponse au député, mais je ne veux pas faire perdre son temps à la Chambre. La réponse que j'ai donnée la semaine dernière et aussi aujourd'hui vaut toujours.

[Français]

L'ORIGINE DES RENSEIGNEMENTS REÇUS PAR LE MINISTRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

J'ai posé une question très directe. Est-ce que le gouvernement, est-ce que le ministre des Finances a eu cette information de l'Inspecteur général des banques quand il pris cette décision de donner 250 millions de dollars à la Banque Commerciale du Canada?